

Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.07.2020 Révision: 09.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: HADALAN MST 89M

· Code du produit: 40585

• No CAS: 471-34-1

· Numéro CE: 207-439-9

· UFI: 8Y90-V0UA-R00W-JTT6

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Granulés de marbre pour la conception de surfaces décoratives.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Sievert Baustoffe GmbH & Co. KG

Mühleneschweg 6 D-49090 Osnabrück Tel.: +49 2363 5663-0

· Service chargé des renseignements:

Abteilung: Produktsicherheit Tel.. +49 2363 5663-0 info-hahne@sievert.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

471-34-1 carbonate de calcium

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 207-439-9

FR

Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.07.2020 Révision: 09.07.2020

Nom du produit: HADALAN MST 89M

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Non toxique.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Movens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Sans objet, le produit n'est pas inflammable.

non applicable, produit n'est pas inflammable

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans des conditions sèches.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.07.2020 Révision: 09.07.2020

Nom du produit: HADALAN MST 89M

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Pas nécessaire.

· Matériau des gants

· Propriétés explosives:

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Pas nécessaire.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Pas nécessaire.

- · Protection des yeux: Pas nécessaire. · Protection du corps: Pas nécessaire.
- RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

| 9.1 Informations sur les proprietes physiques et chimiques essentieues | |
|--|--------|
| · Indications générales | |
| · Aspect: | |
| Forme: | Solide |

Couleur: selon désignation produit

· Odeur: inodore · Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: 9,5

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: 825 °C Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 999 °C

Point d'éclair
Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):
La substance n'est pas inflammable.

Température de décomposition:
Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité:
Non déterminé.

Le produit n'est pas explosif.

(suite page 4)

Page : 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.07.2020 Révision: 09.07.2020

Nom du produit: HADALAN MST 89M

| | (suite de la |
|--|--|
| Limites d'explosion: | |
| Inférieure: | Non déterminé. |
| Supérieure: | Non déterminé. |
| Pression de vapeur à 20 °C: | 0 hPa |
| Densité à 20 °C: | 2,2 g/cm³ |
| Masse volumique: | 200-300 kg/m³ |
| Densité relative | Non déterminé. |
| Densité de vapeur: | Non applicable. |
| Taux d'évaporation: | Non applicable. |
| Solubilité dans/miscibilité avec | |
| l'eau à 20 °C: | 0,013 g/l |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau: | Non déterminé. |
| Viscosité: | |
| Dynamique: | Non applicable. |
| Cinématique: | Non applicable. |
| Teneur en substances solides: | 100,0 % |
| 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.07.2020 Révision: 09.07.2020

Nom du produit: HADALAN MST 89M

(suite de la page 4)

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- · Catalogue européen des déchets

17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

| 14.1 Numéro ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
|--|---|
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| Indications complémentaires de transport: | Non classé comme dangereux au sens de réglementations de transport. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.07.2020 Révision: 09.07.2020

Nom du produit: HADALAN MST 89M

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative